

« L'été : un éblouissement comme est la neige, Celle qui vient légère et ne dure pas, Et rien de nous n'en trouble la lumière D'eau qui s'est condensée puis s'évapore. »

Yves BONNEFOY



ENTRE TERRE, MER & VILAINE

Responsable de la rédaction : Alain MOREAU

Juillet 2023

Gens du voyage

La communauté de communes Arc Sud Bretagne a sollicité la commune de Péaule pour réaccueillir sur son territoire en 2023 les gens du voyage. L'organisation communautaire met en place une rotation sur 8 ans entre les 8 communes. L'accueil sur Péaule a eu lieu il y a 3 ans. Sur avis favorable réservé du Conseil Municipal du 09 juin 2023, afin de pallier à la prise en charge par une autre commune et trouver une réponse nécessaire à l'accueil des gens du voyage, la commune accepte d'accueillir de nouveau en 2023 dans les conditions suivantes :

- accueil sur la plateforme haute enherbée de la parcelle cadastrée YI 28 (à proximité de la déchèterie),
- gestion hebdomadaire des ordures ménagères,
- nettoyage intégral du site à la suite de l'accueil par A.S.B,
- prise en charge de cet accueil par les autres communes d'A.S.B sur les 10 prochaines années.

Travaux Départementale RD 20

Les travaux de réfection d'eaux usées sont terminés. La circulation alternée est rétablie jusqu'à la réalisation de la couche d'enrobée qui sera effectuée le **7 juillet prochain**.

Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée les samedis matins en juillet et en août.

Avis d'enquête publique

Enquête publique relative au déclassement pour l'aliénation de portions des chemins ruraux et de dépendances de voies communales sur la commune de Péaule.

Par arrêté n°2023-257 en date du 2 juin 2023, Monsieur le maire a prescrit une enquête publique relative aux déclassements de portions de chemins ruraux et dépendances de voies communales en vue de leurs aliénations.

Les lieux concernés sont les suivants :

- portion du chemin rural n°80 à Kerodo
- portion du chemin rural n°362 à Bolouan
- portion du chemin rural n°35 à Kério
- portion du chemin rural n°54 à Kério
- portion du chemin rural n°11 à La Vallée
- portion du chemin rural n°62 à Kerbiaiso
- portions du chemin rural n°536 à Trévelo
- portion du chemin rural n°41 à Le Hinlé
- portion du chemin rural n°379 à Kertreton
- portion du chemin rural à Clamart
- portion du chemin rural n° 35 à Pont-Bussac
- dépendance de voie communale au droit de la parcelle cadastrée YO au 1 rue des Ajoncs Elle se déroulera du **lundi 3 juillet 2023 au mardi 18 juillet 2023 inclus**.

Le dossier et le registre d'enquête seront à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Les permanences de Madame Nicole JOUEN, commissaire enquêteur auront lieu le **lundi 3 juillet de 9h00 à 12h00, le samedi 8 juillet de 9h00 à 12h00 et le mardi 18 juillet de 14h00 à 17h00** en mairie de Péaule.

Service Animation Jeunesse



L'accueil de loisirs de Péaule est ouvert sur l'ensemble de la période, du **lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre 2023** (du 21/08 au 01/09 sur l'ALSH de Marzan).

Il reste des places disponibles, n'hésitez pas à prendre contact avec le SAJ au 02 97 42 82 08.

Mise à jour des dossiers de restauration municipale, accueil périscolaire et accueils de loisirs périscolaires des mercredis pour l'année 2023-2024 :

Ces dossiers sont indispensables pour assurer l'accueil de vos enfants dès le jour de rentrée.

A ce titre, vous devez impérativement avant le 07 juillet vous rendre sur le portail famille, accessible sur www.peaule.fr en page enfance et jeunesse. Vous devrez alors :

- Mettre à jour votre dossier famille,
- Inscrire votre ou vos enfants pour 2023-2024 sur la restauration, l'accueil périscolaire (matin et soir) et l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis,
- Réserver les dates de la restauration et d'accueil de loisirs des mercredis (2 choix : réservations selon une semaine type pour l'année, ou occasionnelles à cocher sur le calendrier).

Pour toutes informations : 02 97 42 82 08 ou animation@peaule.fr

Médiathèque



«Une bibliothèque, c'est un des plus beaux paysages du monde." Jacques Sternberg.

Gratuite et ouverte à tous !

Retrouvez-nous sur facebook et instagram.

Au programme cet été :

- Venez découvrir nos nouveautés littéraires
- Exposition "Jeux de mômes"
- Terrasse, espace détente avec jeux breton.
- Concours de dessins "Dessine les vacances de tes rêves" résultat du gagnant le mercredi 23 août !
- Apéro-Livres :

Les **mardis 25 juillet et 22 août de 18h00 à 19h00**

- Contes en extérieur : Les **vendredis 21 juillet** " Esprit Nomade" et **4 août** "Les conteurs du Golfe" de **18h00 à 19h00** au lavoir rue du Stade.
- Enfants, parents, amis, grands-parents, seniors,... Vous êtes tous invités à venir jouer ou découvrir des jeux de la ludothèque. Cet événement se passe le **15 juillet 2023**, je vous attends à la médiathèque de Péaule de **10h00 à 11h30**.

N'hésitez pas à venir vous challenger.

Pour plus d'informations contacter :

LE PAGE Camille camille56.pro@gmail.com

06.45.04.52.62

Feu d'artifice

Le feu d'artifice organisé par la commune sera tiré le **jeudi 13 juillet 2023 à 23h30** au stade.

Basket en fête

Le basket sera en fête le **13 juillet à partir de 20h00 salle Corail**.

Repas animé par DJ.

Au menu : fricassée (12€) / 2 menus galettes-crêpes (10 ou 7€).

Paroisse

Pardon à la chapelle de Saint André le **dimanche 2 juillet 2023 à 10h30**.

Nouvelle association : Prête l'oreille

L'objectif de la compagnie est d'organiser des événements artistiques : balades musicales, spectacles et animations jeune public, atelier mensuel accordéon diatonique...

Deux lundis par mois de 19h00 à 21h00 atelier collectif accordéon diatonique animé par Bruno Le Tron.

Tarif : 270€+10€ adhésion

Tarif réduit : 235€ + 10€ adhésion pour les demandeurs d'emploi et moins de 16 ans.

Contact : Bruno Le Tron 06 77 98 38 27 - cie-preteloreille@gmail.com

Canicule : Nous recommandons aux personnes vulnérables de **se faire connaître en Mairie**. Buvez de l'eau - Restez au frais - Alimentez-vous correctement - Fermez les volets et les fenêtres le jour - Aérez la nuit...